

FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC *** LIGUE DU POITOU - CHARENTES

COMITE DEPARTEMENTAL DE CHARENTE MARITIME (CD17)

Siège Social: 16 rue Pierre Dornic, 17700 Surgères

PROCES-VERBAL DE LA REUNION des Membres du Comité directeur ROCHEFORT, le 29 octobre 2012

Ordre du jour : selon convocation

La Présidente remercie les membres du CD de leur présence et ouvre la réunion à 19 h 15.

Gestion de l'ADS :

Dans un souci de simplification de la gestion de l'ADS, la Présidente propose de la confier de nouveau à l'APSL, Groupement d'employeurs qui se charge de toutes les démarches : salaires, URSAFF, congés, etc.

Le coût de la gestion, en augmentation, s'élèverait à 350 €/an. Ce montant est calculé en fonction du nombre d'heures effectuées par l'ADS, actuellement, 432 h. Le montant de la subvention du Conseil Général est au prorata du nombre d'heures. Le surcoût serait donc partiellement compensé par la subvention.

Déborah indique que l'APSL a changé son mode d'organisation. Chacun enregistre les heures à l'aide d'un tableau commun. Les relations en sont plus tranquilles.

Geneviève Freund propose un vote : les membres donnent leur accord à l'unanimité.

Composition du bureau :

Présidente : Geneviève Freund
Vice-Président : Michel Grosjean
Secrétaire : Fernande Mattéra
Trésorière : Valérie Gaborit

Trésorier-adjoint : Christophe Kraszewski
Commission sportive et formation : Président Jérôme Pitor

Arbitres - Calendrier : Vivian Roux
Handisport : Michel Armengol
Informatique - Site Internet : Donatien Martineau
Matériel et récompenses : Geneviève Freund

Cyrille Ospel qui n'a pas candidaté mais reste volontaire pour s'occuper du Challenge départemental. Geneviève Freund achètera le trophée pour le Challenge qui portera le nom de « Challenge des Mouettes » si le Conseil Général de Charente-Maritime donne son accord. La Secrétaire prépare un courrier.

Interventions de l'ADS et tarifs

Philippe Ortuno prépare une grille pour le contenu des interventions de l'ADS dans le cadre de la formation continue des entraîneurs diplômés. Sont intéressés les clubs de Royan, La Tremblade, Surgères. La Présidente précise qu'il faut que les clubs participent aux frais et propose un montant de 40 € chaque séance à payer par les clubs. Au début l'ADS pourrait intervenir 1 fois par trimestre entre 1 h et 2 h. Lors du forum de la Ligue la mise à niveau des entraîneurs 1 et 2 est gratuite. Il faut que le prix soit incitatif pour les clubs. La décision sera prise lorsque le CD aura les modalités exactes d'intervention (réflexion en cours au niveau fédéral et CTL).

Michel Armengol suggère:

- 🔺 de mutualiser avec des clubs de même secteur
- ▲ un abonnement par an

Christophe Kraszewski indique qu'à Saintes 5 entraîneurs officient à des moments différents. Question : combien d'entraîneurs peuvent y assister en même temps ?

Une subvention du CNDS peut être demandée. Ce dispositif pourrait démarrer en 2013, club par club.

Projets:

Jérôme Pitor rappelle que 16 jeunes archers ont participé au stage « jeunes » pendant les vacances scolaires de novembre. Il transmet le projet pédagogique.

- Stage « poulies » le 1^{er} décembre au complexe sportif de Périgny par Jean-Marc Baud.
- Stage « mental » le 26 janvier 2013 à Saintes par Dominique Auger
- Stage « parcours » le 17 mars 2013 à Aulnay par Déborah Courpron

à programmer :

• Stage « poulies » vers le mois de mai

Tarif des stages : 12 € -

Publicité des stages : diffusion aux Présidents de club par la Secrétaire et transmission à Donatien Martineau pour les mettre sur le site internet du CD.

Geneviève Freund suggère de faire ou de participer à des actions notamment pendant les vacances estivales telles que le sport nature organisé par le Val de Saintonge qui est une zone prioritaire pour développer le sport. Déborah Courpron se propose de téléphoner et de voir avec le CDOS pour faire des choses. Il est possible d'organiser des circuits spécialement à destination du touriste un parcours permanent.

Michel Armengol: Oléron envisage de faire un parcours campagne 3D avec 6 cibles permanentes accessibles aux handicapés. Il a le terrain, toutes les cibles et la demande de subvention est en cours.

Questions diverses:

La Présidente indique que Jérôme Pitor est BE, propose de le faire travailler pour le CD et lui pose le problème de sa gestion par l'APSL. Elle lui demande le nombre d'heures effectuées par stage. Jérôme est d'accord.

Pour conclure la Présidente souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et propose de faire une réunion avec les Présidents de club le 11 février 2013 à 19 h 30 au Palais des Congrès de Rochefort. La Secrétaire transmet d'ores et déjà la convocation. L'ordre du jour sera transmis ultérieurement. Fin de la séance 21 h.

La Secrétaire La Présidente

Fernande Mattéra Geneviève Freund